

Besoin d'information sur le magistère et le master

Par **crystal**, le **03/07/2011** à **23:50**

Bonjour,

(dsl d'avance pour le pavé)

Je me pose un ensemble de question sur mon orientation et plus particulièrement sur le master et les magistères, n'ayant pas trouver les réponses aux questions que je me pose dans l'ensemble des conversations,j'ouvre donc un post. Si des réponses existent déjà dans un autre post n'hésiter pas à me le dire.

J'ai pu lire lors de mes recherches que le magistère pouvait être fait après une licence 2:

-est ce que c'est vraiment reconnue sur le marché du travail?

-doit on faire en même temps notre année de licence 3 et les master 1 et 2?

-peut on faire une IEJ pour devenir avocat après avoir préparé un magistère?

- est ce que ça vaut vraiment le coup de le faire ou faut-il plutôt envisager de rester dans un cursus classique que l'on suit à l'université?

Il semble que le magistère est "Une préparation particulièrement adaptée aux études doctorales (BAC+8) pour nombre de Magistères." donc est ce que c'est vraiment utilise de le faire si on ne souhaite pas faire un doctorat?

J'aimerais aussi savoir si certain d'entre vous on tenter de s'inscrire dans un magistère car j'ai pu lire qu'il s'agit une formation qui est accessible après une sélection très stricte. (Un redoublement est il forcément éliminatoire pour ce type de formation?).

Si j'oublie le fait de faire un magistère j'envisage un master en droit privée, est ce qu'il faut que je me spécialise dès la licence en choisissant uniquement des matières de droit privée? J'aimerais arrêter après le master 1 mais je ne sais pas si c'est véritablement une bonne idée, sachant que je voudrais tenter l'IEJ des le master 1. Pensez vous que c'est réalisable dès le master 1? J'ai lu les posts sur ce sujet mais il n'y avait pas de réponses à la question de départ.

J'arrête, merci d'avance pour la lecture et les réponses que vous pourrez me donner.

Par **alex83**, le **04/07/2011** à **11:52**

Bonjour !

Je rentre de l'entretien du magistère de Aix et j'étais monté sur Nancy la semaine dernière

donc je pense pouvoir vous renseigner.

Oui le cursus est reconnu sur le marché du travail. Les cursus sont très sélectifs et ont chacun leur spécialités. Il y en a moins d'une dizaine en France spécialisés en droit, ça vous laisse une idée du nombre de place disponibles pour ces formations (à raison de 25 places par magistère).

Pour les cours, c'est comme en prépa. Vous avez les cours de facs "conventionnels" avec une quinzaine d'heures en plus qui constituent le module du magistère. Il résulte une charge de travail plus substantielle et un investissement plus évident qu'en cursus normal.

Pour l'IEJ bien sur. Celui de Aix par exemple sur ça plaquette l'inclut dans la formation. En M1 on retrouve au choix : un stage de 1 mois ou une préparation au CRFPA... Après ça varie d'un cursus à l'autre. Mais ça ne posera pas de problème vu que la plupart des étudiants là dedans veulent devenir avocats.

Est-ce que ça vaut vraiment le coup. Vraiment oui, si tenté que vous vouliez travailler dans un domaine du droit des affaires. Je pense que ce sont les meilleures formations universitaires dans un tel projet pro.

Bon quant au rapport au doctorat je ne sais pas trop. A priori vous pouvez faire soit l'un soit l'autre ; sachant tout de même que les magistères sont très orientés professionnellement.

Un redoublement n'est pas rédhibitoire, toutefois, le mieux est de ne pas en avoir... Pour les sélections il faut des bonnes notes (ou très bonnes), pourquoi pas un ou des stages, un bon niveau en anglais, puis si vous avez diverses choses autres ça peut être pas mal.

Pour votre dernière question il ne tient qu'à vous à vous spécialiser dès que possible en droit privé.

;-)

Image not found or type unknown

Par Yn, le **04/07/2011** à **13:13**

:arrow:

Image not found or type unknown
Tu peux tenter le concours d'avocat après un M1 mais tes chances de réussite sont plus faibles. Mais au-delà, ce n'est pas le point le plus négatif : selon moi un M2 donne un vrai avantage vis-à-vis des étudiants qui ne sortent que d'un M1.

Autrement dit, par exemple, je sors d'un M1 droit privé mais ce n'est pas une "pure" spécialisation comme un M2 dans le sens où j'ai également suivi pas mal de matière de droit des affaires et inversement pour les affairistes. L'intérêt du M2 est de te spécialiser à fond dans un domaine (ex : gestion du patrimoine) alors que le M1 demeure assez général. Manifestement, tu souhaites devenir avocat, et je pense qu'il est indispensable de suivre un

M2 pour réellement te spécialiser dans un domaine si tu souhaites trouver des opportunités.

:arrow:

Image not found

Pour le doctorat, franchement je ne vois pas trop. Je pars en M2 recherche (le chemin classique pour continuer en thèse) et les autres admis ont également un cursus classique. Les magistères sont vraiment orientés "professionnel" et constituent plus une filière parallèle à un cursus universitaire classique qu'une préparation à une thèse. L'intérêt premier d'un magistère est plutôt de t'ouvrir des portes vers de bon M2 pro grâce à la formation qu'il délivre.

:arrow:

Image not found

Pour la sélection, je pense qu'il faut un dossier solide, c'est-à-dire avoir obtenu tes années avec mention, mais ce n'est pas valable que pour les magistères, si tu veux obtenir un bon M2, il faut également un bon, voire très bon dossier. Les stages, les emplois saisonniers et autres constituent également de gros plus.

N'hésite pas si tu as d'autres questions.

Par **crystal**, le **04/07/2011** à **17:36**

[quote:2vzynczq]Un redoublement n'est pas rédhibitoire, toutefois, le mieux est de ne pas en avoir... Pour les sélections il faut des bonnes notes (ou très bonnes),[b:2vzynczq] pourquoi pas un ou des stages, [/b:2vzynczq][b:2vzynczq]un bon niveau en anglais,[/b:2vzynczq] puis si vous avez diverses choses autres ça peut être pas mal.[/quote:2vzynczq]

Bon je crois que je vais oublier le magistère parce que je ne remplie pas encore ses critères par contre je pense que je vais tenter de les avoir et m'investir à fond pour avoir un bon master 2. Il me semble que je vais avoir beaucoup de boulot à faire en 2 ans, trouver des stages, me perfectionner en anglais et avoir des mentions.

On peut croire que les études universitaires sont simples et qu'on a juste à venir s'asseoir dans un amphi en fait on a beaucoup de démarche personnel à faire et on ne nous prévient pas forcément.

J'avais abandonner l'idée d'avoir un master 2 après avoir lu le blog de patrick morvan (sans vouloir lui faire de la pub gratuite), et la peur de me retrouver sans rien devant autant de sélection pour les meilleurs master2. Je me disait que je pouvais faire un master 1 en droit privée, tenter le concours d'avocat(ben c'est loupé du coup vu que le risque d'échoué semble très élevé). On n'a vraiment aucun débouché après un master 1 droit privée on est pas compétent pour être reconnu comme juriste?ou comme conseiller juridique?sur le marché du travail être bac +4 en droit ça n'a aucune valeur?

J'ai pensée à un master 1 droit privé puis peu être me spécialiser en droit du travailou droit des sociétés(y a t-il vraiment des débouchés ou je vais me retrouver dans un secteur bouché??)j'aurai aimé droit des affaires ou un DJCE mais c'est très très sélectif. J'ai entendu dire que si on met le paquet en langue, et avec des stages et des emplois dans le domaines juridiques on pouvait être accepter mais bon je préfère pas trop me fier à ça. Vous en pensez quoi?

Par **alex83**, le **04/07/2011** à **18:25**

Vous êtes en quelle année de droit ?

Faites attention car le blog de ce professeur est très intéressant mais d'un pessimisme sans pareil. On est pas obligé d'être diplômé de Panthéon Assas ou de la Sorbonne pour réussir. Il y a des master II sélectifs mais qui sont largement envisageables.

Après, comme vous dites, les études de droit, on pense que ça roule tout seul mais pas du tout. Et beaucoup d'ailleurs sont surpris en Licence ou Master de se retrouver sans rien... Au plus tôt on en a conscience au mieux c'est. C'est d'ailleurs aussi pour ça que j'écris moi aussi sur un blog...

Tout cela pour dire qu'un master II en droit privé dans une grande fac (sans forcément penser directement aux parisiennes) avec le CAPA vous permettra de trouver un poste d'avocat... Mais il faudra aller le chercher.

Par **cristal**, le **04/07/2011** à **22:58**

J'attends mes résultats mais j'espère que je pourrais être en deuxième année l'année prochaine.

Je sais, je me préoccupe tôt de mon orientation mais ayant déjà redoubler j'aimerais avoir un plan précis sur ce que je vais faire dans mes études.

Sans vouloir vous faire de la pub gratuite, est-il possible de connaître le nom de votre blog?

Par **alex83**, le **05/07/2011** à **19:02**

Bonjour,

D'accord. Vous avez bien raison.

; -)

Le blog est en lien dans ma signature juste en dessus de mes posts Image not found or type unknown

Par **Skiia**, le **07/07/2011** à **19:08**

J'ai moi-même fini le cursus "nancéen" du Magistère, m'appêtant à partir à l'étranger. Oui, la formation vaut le coup et oui, les débouchés sont là, si tant est - comme pour tout - qu'on s'en donne les moyens.

Après sur les exigences en anglais / stages, c'est un plus; leur absence n'est pas rédhibitoire. Personnellement, avant d'intégrer le Magistère, je n'avais aucun stage (seulement des boulots saisonniers), ça ne m'a empêché ni d'intégrer la formation ni de trouver d'excellents stages.